

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: | | |

Pagination continue.



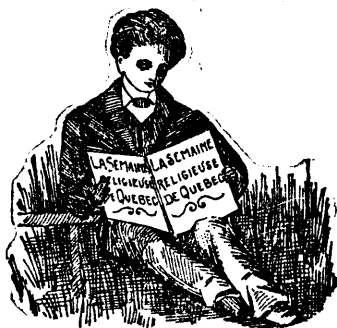
La
Semaine Religieuse
de
Québec

Sous le patronage de S. E. le Cardinal Archevêque de Québec



ADRESSE :
Cap-Santé, Comté
de Portneuf,
Canada.

ABONNEMENT :
\$1.00 par année,
payable d'avance ;
3 centins le nu-
méro.



QUÉBEC

IMPRIMERIE GÉNÉRALE A. COTÉ ET C^{ie}

SOMMAIRE :

Sexagésime, 253.—Les habitués de la messe basse le dimanche, 253.—Lettre de N. T. S. P. le Pape Léon XIII, 254.—Au Grand Séminaire de Québec, 258.—Mon journal de bord, 259.—Un nouveau Protonotaire apostolique, 261.—Théologie populaire, 261.—Bibliographie, 263.—A travers le monde des nouvelles, 264.

OFFICES DES ÉGLISES DE QUÉBEC.

BASILIQUE N.-D. DE QUÉBEC

Messes basses le dimanche à 5h. 6h., 7h., 8h.—Grand'messe à 10h. Vêpres à 7 h.

EGLISE DE LA BASSE-VILLE,

Messes Basses le dimanche à 6.20 h., 7 h.

EGLISE SAINT-ROCH.

Messes Basses le dimanche à 6, 7, 8, 9.—Grand'messe à 10 h.—Catechisme à 1 h., Vêpres à 2 h.

CONGRÉGATION DE ST-ROCH.

Messe basse pour Congréganistes à 6½ h. — Grand'messe à 10 h. ;

Vêpres à 2 h. ; Sermon et Salut à 6½ h.

CONGRÉGATION DE LA HAUTE-VILLE

Messes basses à 5½, 7 et 8 h.—Sermon et Salut à 5 h.

EGLISE S. JEAN-BAPTISTE.

Messes basses à 5½, 6½ 7 et 8 h.—Grand'messe à 9½ h ; Catechisme à 1 h.—Vêpres à 2 h.—Archiconfrérie à 6½ h.

EGLISE SAINT-SAUVEUR.

Messes basses le dimanche à 5½ 6½, 7½ et 8½.—Grand'messe à 9½.—Vêpres à 2 h. et Archiconfrérie à 6 h.

CHAPËLLE N-D DE LOURDES.

Messes basses le dim. à 6h. et 7h.

OCTAVE ROUSSEAU, PEINTRE-DÉCORATEUR, avantageusement connu du public et pouvant fournir les meilleures recommandations, se charge, à l'entreprisè ou à la journée, de tous travaux relatifs à la décoration des EGLISES, SACRISTIES, PRESBYTÈRES et MAISONS PRIVÉES.—Résidence ; LOTBINIÈRE.

WALKER'S INTERNATIONAL ATLAS



Après un examen attentif de ce nouvel ouvrage, nous pouvons sûrement le recommander.

LA SEMAINE RELIGIEUSE DE QUEBEC

SEXAGÈSIME

Que votre grâce, o mon Dieu ! aussi efficace en moi qu'elle le fut en saint Paul, me rende ardent au travail, patient dans l'adversité, fort contre la tentation, et zélé pour votre gloire et le salut de mon âme.

Les habitués de la messe basse le dimanche

Suffit-il d'entendre une messe basse le dimanche ?

Si l'on ne considère que l'obligation d'entendre la messe, il est certain qu'elle est remplie aussi bien que par l'assistance à la grand'messe.

Mais cette obligation n'est pas la seule et n'est pas non plus toute l'obligation.

On est tenu de s'instruire de la doctrine chrétienne. Or, pour la plupart, l'instruction donnée à la grand'messe est à peu près le seul moyen de développer et de conserver les connaissances acquises au catéchisme de première communion. Si vous en doutez, posez quelques questions élémentaires à ceux qui se contentent d'une messe basse le dimanche. Neuf fois sur dix, vous constatez la plus grande ignorance des choses de la religion.

Sans doute, l'assistance au sermon n'est pas d'obligation chaque dimanche, mais n'oblige-t-elle pas chacun dans la mesure où cela lui est nécessaire pour conserver la foi et la connaissance des vérités de la religion ? D'ailleurs, s'il y a obligation de prêcher le dimanche, ce devoir du prêtre suppose jusqu'à un certain point un devoir correspondant de la part des fidèles

De plus, l'obligation d'entendre la messe le dimanche n'est toute l'obligation. Nous sommes tenus aussi de sanctifier ce saint jour. Or, la petite demie-heure d'assistance à la messe basse, suffit-elle pour cela ?

Oui, pour ceux qui ne peuvent guère faire davantage, qui ne disposent pas de beaucoup de temps. Mais peut-on donner la même réponse en parlant de ceux qui consacrent cette journée aux plaisirs, aux divertissements, à des parties de pêche et de chasse ou à des affaires qui pourraient facilement être remises ?

La grand'messe porte davantage à la piété par sa solennité et ses chants, donne le temps de prier, de réfléchir ; tandis que les habitués de la messe basse ont à peine le temps de faire acte de présence et de s'essouffler un peu.

Lettre de N. T. S. P. le Pape Léon XIII,

A tous les Patriarches, Primats, Archevêques et évêques du monde catholique

SUR LES ETUDES BIBLIQUES

I.—PROLOGUE

1.—*Excellence de l'Écriture sainte.*

Dieu qui, dans sa Providence, a, par un admirable dessein d'amour, élevé dès le commencement le genre humain à la participation de la nature divine et qui, le délivrant ensuite de la tache commune et l'arrachant à sa perte, l'a rétabli dans sa première dignité, lui a donné, à cette fin, un précieux secours, en lui découvrant, par une voie surnaturelle, les secrets de sa sagesse et de sa miséricorde. Car, bien que la divine révélation comprenne aussi des vérités qui ne sont pas inaccessibles à la raison humaine et qui ont été révélées aux hommes afin qu'elles pussent être connues de tous facilement, en toute certitude et sans aucun mélange d'erreur, ce n'est pourtant pas de ce chef que la révélation doit être dite absolument nécessaire, mais parce que Dieu, dans son infinie bonté, a destiné l'homme à une fin surnaturelle (1).

Cette révélation surnaturelle, selon la foi de l'Église universelle, est contenue soit dans les traditions non écrites, soit aussi dans des livres écrits que l'on appelle saints et canoniques, parce qu'écrits sous l'inspiration de l'Esprit-Saint, ils ont Dieu pour auteur et ont été transmis comme tels à l'Église elle-même (2).

Telle est la doctrine que l'Église n'a cessé de tenir et de professer publiquement au sujet des livres des deux Testaments ; et ils sont bien connus les témoignages des anciens où il est dit que Dieu, ayant parlé par les prophètes d'abord, ensuite par lui-même, enfin par les apôtres, nous a donné aussi l'Écriture qu'on appelle canonique (3), et que, dans cette Écriture, il nous faut voir des oracles et des discours divins (4), une lettre adressée par le

(1) Con. Vat. sess. III, cap. II, de Revel.

(2) Ibid.

(3) S. Aug. de Civ. Dei, XI, III.

(4) S. Clém. Rom., I ad Cor., XLV ; S. Polycarp, ad Phil., VII ; S. Iron., C. hmr., II, XXVIII, 2.

Père céleste et transmise par les auteurs sacrés au genre humain voyageant loin de la patrie (1).

Si telle est l'excellence et la valeur des Ecritures, qu'ayant pour auteur Dieu lui-même, elles contiennent ses mystères, ses desseins, ses œuvres les plus augustes, il s'ensuit que la partie aussi de la théologie sacrée qui a pour objet la défense ou l'interprétation des mêmes divins Livres, est d'une importance et d'une utilité extrêmes.

2.—*Motifs de cette encyclique.*

Aussi, après Nous être appliqué, avec le secours de Dieu et non sans succès, à promouvoir, par de nombreuses lettres et allocutions, certaines branches de la science qui nous paraissent très propres à l'accroissement de la gloire divine et au salut des hommes, voilà déjà longtemps que Nous songions à faire de cette noble étude des Saintes Lettres l'objet de Nos exhortations et de Nos encouragements, en lui donnant, en même temps, une direction mieux appropriée aux nécessités des temps actuels. Nous sentons, en effet, la sollicitude de Notre charge apostolique, qui Nous engage, et, en quelque sorte, Nous pousse, non seulement à vouloir que cette précieuse source de la révélation catholique s'ouvre plus sûrement et plus largement pour l'utilité du troupeau du Seigneur, mais encore à ne pas souffrir qu'elle soit violée en aucune de ses parties, soit par ceux dont l'audace impie s'attaque ouvertement à la Sainte Ecriture, soit par ceux qui introduisent dans son étude des nouveautés fallacieuses et imprudentes.

Certes, Nous n'ignorons pas, Vénérables Frères, qu'il y a beaucoup de catholiques, éminents par l'esprit et le savoir, qui se consacrent avec ardeur, soit à défendre les Livres saints, soit à en développer la connaissance et l'intelligence. Mais, tout en louant à bon droit leurs travaux et les résultats qu'ils obtiennent, Nous ne pouvons pourtant nous dispenser d'adresser à d'autres aussi, dont le talent, la doctrine et la piété donneraient à cet égard de si belles espérances, l'exhortation pressante de s'appliquer à une si glorieuse tâche. Oui, c'est Notre vœu et Notre désir, de voir augmenter le nombre de ceux qui entreprennent comme il convient et soutiennent avec constance la cause des Saintes Lettres : mais ce sont particulièrement ceux que la grâce divine a appelés dans les ordres sacrés que Nous voudrions voir apporter, comme il est bien naturel, à la lecture, à la méditation et à l'explication de ces Livres un soin et un zèle de jour en jour plus grands.

II.—EXCELLENCE ET UTILITÉ DE L'ÉTUDE DES LIVRES SAINTS

Et si cette étude est digne à ce point de recommandation, ce n'est pas seulement à cause de son excellence et du respect dû à la parole de Dieu : un motif plus pressant encore, c'est la multiplicité des avantages qui en découlent et dont nous avons pour gage assuré le témoignage de l'Esprit Saint : *« Toute l'Écriture, divinement inspirée, est utile pour instruire, pour convaincre, pour reprendre, pour façonner à la justice, afin que l'homme de Dieu soit parfait, armé pour toute bonne œuvre (2) »*.

(1) S. Chrys., in Gen., hom. II, 2 ; S. Aug., in ps. XXX, serm. II, I ; S. Greg. M. . ad Theol., op. IV, 31.

(2) II Tim. III, 16-17.

1.—*Exemples de Notre Seigneur.*

C'est dans ce dessein que Dieu a donné aux hommes les Ecritures ; les exemples de Notre-Seigneur Jésus-Christ et des Apôtres le montrent. Celui-là même, en effet, qui par ses miracles acquit l'autorité, par l'autorité mérita la foi et par la foi gagna la multitude (1) ; avait coutume, dans l'exercice de sa mission divine, d'en appeler aux Saintes Ecritures : c'est par elles qu'il montre, à l'occasion, qu'il est envoyé de Dieu et Dieu lui-même ; c'est à elles qu'il emprunte des arguments pour instruire ses disciples et appuyer sa doctrine ; c'est leur témoignage qui le venge des arguties de ses adversaires, qu'il oppose en réponse aux Sadducéens et aux Pharisiens, et qu'il retourne contre Satan lui-même au milieu de ses sollicitations impudentes, enfin c'est à elles qu'il recourt à la fin de sa vie, les expliquant à ses disciples après sa résurrection, jusqu'au jour où il monta dans la gloire de Son Père.

Des Apôtres.

Les Apôtres se sont conformés à la parole et aux préceptes du Maître, et quoiqu'il eût accordé que *des prodiges et des miracles se fissent par leurs mains*. (2), ils ont tiré des Livres divins un puissant moyen d'action pour répandre au loin et persuader aux nations la sagesse chrétienne, pour briser l'obstination des Juifs, et pour étouffer les hérésies naissantes. C'est ce qui ressort de leurs discours et, en première ligne, de ceux de saint Pierre, qu'ils composent presque entièrement des paroles de l'Ancien Testament comme étant l'appui le plus ferme de la loi nouvelle ; c'est ce qui ressort aussi des Evangiles de saint Mathieu et de saint Jean et des lettres appelées catholiques, et plus évidemment encore du témoignage de celui qui se glorifie d'avoir appris aux pieds de Gamaliel la loi de Moïse et les prophètes, et de s'y être muni des armes spirituelles, qui lui donnaient ensuite la confiance de pouvoir dire : *Les armes de notre milice ne sont pas des armes charnelles, mais elles tiennent leur puissance de Dieu* (3).

2.—*L'Ecriture sainte nous apprend à connaître Dieu, l'Eglise et nos devoirs.*

Par ces exemples de Notre-Seigneur Jésus-Christ et des Apôtres, que tous, mais surtout les jeunes soldats de la milice sacrée, comprennent bien quelle estime ils doivent avoir pour les Livres saints, avec quel amour et quelle religion ils doivent venir à eux, comme à un arsenal. Nulle part, en effet, ceux qui ont à exposer, aux savants comme aux ignorants, la doctrine de la vérité catholique, ne trouveront sur Dieu, le bien suprême et souverainement parfait, et sur les œuvres qui nous révèlent sa gloire et sa bonté, une matière plus riche et de plus amples enseignements. Quant au Sauveur du genre humain, quoi de plus fécond et de plus expressif que ce que nous présente le tissu de la Bible entière, et n'est-ce pas à bon droit que saint Jérôme a pu dire que *ignorer les Ecritures, c'était ignorer le Christ ?* (4) C'est de ces Ecritures, en effet, que nous voyons ressortir son image, vivante en quelque sorte et animée, et dont le rayonnement porte au loin d'une façon merveil-

(1) S. Aug. de util. cred. XIX, 32.

(2) Act. XIV, 3.

(3) S. Hier, de studio Script. ad Paulin. ep. LIII, 3.

(4) In Is. Prol.

leuse le soulagement dans le malheur, l'exhortation aux vertus et les invitations de l'amour divin. En ce qui concerne l'Eglise, si fréquente s'y voit la mention de son institution, de sa nature, de sa mission, de ses dons ; si nombreux et si forts s'y produisent les arguments en sa faveur que le même saint Jérôme a pu dire en toute vérité : « Quiconque a été fortifié par les témoignages des Ecritures, celui-là est le rempart de l'Eglise (1). » Que si l'on cherche des règles pour la formation de la vie et des mœurs, c'est là que les hommes apostoliques trouveront les plus larges et les plus efficaces secours : prescriptions pleines de sainteté, exhortations empreintes à la fois de douceur et de force, exemples remarquables de toutes sortes de vertus ; et à tout cela se joignant, au nom de Dieu lui-même et par sa propre parole, la promesse des récompenses et la menace des peines éternelles.

Elle est la principale source de la prédication.

C'est cette vertu propre et singulière des Ecritures, provenant du souffle divin du Saint-Esprit, c'est elle qui donne l'autorité à l'orateur sacré, inspire la liberté apostolique de sa parole et rend son éloquence nerveuse et entraînante. Celui, en effet, qui porte dans son discours l'esprit et la force de la parole divine, celui-là ne parle pas seulement en discours, mais en puissance, et par l'Esprit saint, et en toute plénitude (2). Aussi, doivent-ils être regardés comme bien inconsiderés et agissant à rebours de ce qui convient, les prédicateurs qui ayant à parler de la religion et des préceptes divins, n'appellent presque rien que les paroles de la science et de la prudence humaine et s'appuient sur leurs propres arguments plus que sur les arguments divins. En effet, quelque brillante que soit l'éloquence de tels orateurs, elle est nécessairement languissante et froide, étant privée du feu de la parole de Dieu (3), et elle est bien loin de cette puissance que possède la parole divine ; car la parole de Dieu est vivante, elle est efficace et pénétrante plus qu'aucun glaive à deux tranchants pénétrant jusqu'à la division de l'âme et de l'esprit (4). D'ailleurs, et les plus habiles eux-mêmes doivent en convenir, il existe dans les saintes Lettres une éloquence admirablement variée, riche et en rapport avec les grandes choses : c'est ce que saint Augustin a compris et a parfaitement prouvé (5), et c'est à ce que confirme l'expérience des orateurs sacrés les plus célèbres qui, avec un sentiment de reconnaissance envers Dieu, ont proclamé qu'ils devaient principalement leur gloire à la fréquentation assidue et à la pieuse méditation de la Bible.

3.—*Exemples et conseils des Pères.*

Convaincus de tout cela et par la théorie et par l'expérience, les Saints Pères n'ont jamais cessé de célébrer les divines Ecritures et les fruits qu'on en peut tirer. Dans maint passage de leurs œuvres, ils les appellent le très riche trésor des doctrines célestes (6), les fontaines intarissables du salut (7) ; ils

(1) *In. Is.* LIV, 12.

(2) *I Thess.* I, 5.

(3) *Jerom.* XXIII, 29.

(4) *Hebr.* IV, 12.

(5) *Doctr. chr.* IV, 6, 7.

(6) *S. Chrys. in Gen. hom.* 21, 2 ; *hom.* 60, 3 ; *S. Aug. de discipl. chr.* 2.

(7) *S. Athan. ep. fest.* 39.

les comparent à des prairies fertiles, à de délicieux jardins dans lesquels le troupeau du Seigneur trouve, d'une façon merveilleuse et sa nourriture et son charme (1).

Bien à propos viendraient ces paroles de saint Jérôme au clerc Népotien : « Lis souvent les Saintes Ecritures, ou plutôt que jamais ce livre sacré ne sorte de tes mains ; apprends ce que tu devras enseigner : que la parole du prêtre soit toujours nourrie de la lecture des Ecritures » (2). Pareil aussi est le jugement de saint Grégoire le Grand, qui a défini plus sagement que personne les devoirs des pasteurs de l'Eglise : « Il est nécessaire, dit-il, que ceux qui s'appliquent au ministère de la prédication ne cessent jamais d'étudier les saints Livres » (3).

Mais il nous plaît de citer ici saint Augustin, nous avertissant que « celui-là tentera vainement de manifester en dehors la parole de Dieu, qui ne l'aura pas écoutée au dedans de lui-même (4) », et le même saint Grégoire prescrivant aux orateurs d'être fidèles « à se chercher eux-mêmes dans les divins oracles, avant de les porter devant les autres, de peur qu'en poursuivant les actes d'autrui, ils ne s'abandonnent eux-mêmes (5) ». Déjà, d'ailleurs, par l'exemple et l'enseignement du Christ, qui *commençz par agir et puis enseigner*, la voix de l'apôtre avait porté au loin cet avertissement ; quand s'adressant non pas au seul Timothée, mais à l'ordre entier des clercs, il lui prescrivait : *Veille sur toi et sur la doctrine, et fais-le avec insistance ; car, en agissant ainsi, tu le sauveras toi-même avec ceux qui l'écouteront* (6).

(A suivre.)

An Grand Séminaire de Québec

Lundi, 22 janvier, Mgr l'Archevêque de Cyrène, digne héritier de la science et du zèle de Son Éminence le Cardinal Taschereau, présidait une séance solennelle donnée par les élèves de la Faculté de Théologie.

La thèse à défendre sous forme de soutenance ou discussion théologique roulait sur *la possibilité et la force probante du miracle*. M. l'abbé Morrison, élève de première année, et frère du Dr Morrison, Recteur du Collège de Saint-Dunstan, à Charlottetown, avait été chargé de cette défense. Il s'acquitta de son rôle avec beaucoup de chaleur et de conviction et montra une fois de plus combien la philosophie chrétienne a de ressources pour le soutien de la vérité !

(1) S. Aug. *serm.* 26, 24 ; S. Ambr. *in Ps.* CXVIII. *serm.* 19, 2.

(2) S. Hier. *de vit. cleric.* ad Nepot.

(3) S. Greg. M., *Regul. past.* II, 11 (al. 22 ; *Mor.* XVIII, 28 (al. 14).

(4) S. Aug. *serm.* 179, 1.

(5) S. Greg. M., *Regul. past.* III, 24 (al. 48).

(6) 1 Tim. IV, 16.

Les objections en forme syllogistique étaient faites par deux autres élèves de première année, MM. les abbés Eug. Laflamme, de Lévis, et P. C. Gauthier, Acadien, de Charlottetown, et ne manquaient pas de force. M. Morrison sut y répondre d'une manière très satisfaisante, ainsi qu'à celles que Mgr Bégin lui-même lui proposa en dernier lieu sur la connaissance du miracle.

Mgr Pâquet, Directeur du Grand Séminaire, et les professeurs de la Faculté de même que tous les élèves assistaient à cette séance.

Mon journal de bord

Lima, janvier 1893.

Mon séjour d'un mois au Pérou ne me permet pas d'embrasser l'ensemble des choses. J'aime mieux dire ce que j'ai vu et non pas ce que j'ai pu lire.

Ce que j'ai vu tout d'abord dans les premiers jours de mon arrivée, ce sont les congrégations religieuses françaises. Nos premières visites en effet, après celles à l'archevêque et au délégué du Saint-Siège, ont été pour elles. Les Lazaristes ne sont que deux à Lima en ce moment et ne s'occupent que des Sœurs de Charité. Les Rédemptoristes, au nombre de huit ou dix, font beaucoup de bien; la plupart sont français. Les Picpucciens, au nombre de quatre, desservent l'église des Récollets qu'ils ont entièrement restaurée; ils dirigent aussi les Religieuses du même Ordre qui ont un magnifique établissement dans notre voisinage. Les Jésuites, au nombre de sept ou huit, à peu près tous espagnols, dirigent un externat (le gouvernement a fait fermer leur pensionnat); ils desservent la belle église de Saint-Pierre. Enfin les Salesiens de Turin, au nombre de cinq ou six, appelés par le gouvernement et arrivés depuis quelques années, s'occupent des enfants du peuple. Les Filles de la Charité sont nombreuses et desservent presque tous les hôpitaux, les refuges, les orphelinats et les hospices de Lima. Les Sœurs de Saint-Joseph de Cluny ont un pensionnat, un externat et la direction de la Maison de Santé française. Les Picpucciennes et les Dames du Sacré-Cœur et du Bon Pasteur ont des pensionnats.

Voilà pour les Congrégations européennes.

Quant aux Ordres religieux péruviens (ici le gouvernement reconnaît les vœux solennels), ils sont nombreux; les *Descalzos* ou Franciscains déchaussés, les Franciscains proprement dits,

les Dominicains, les Trinitaires, les Augustins, etc. Leurs couvents sont immenses et leurs rentes considérables. Ces Ordres ont dû avoir une influence très-grande sur le pays pendant tout le temps qu'il a été sous la domination espagnole ; c'est à cette bienfaisante influence qu'il faut en grande partie attribuer cette foi vive qui règne dans toutes les classes du peuple péruvien.

Lima, du reste, est le champ où ont travaillé saint Toribio, François Solano, les Bienheureux Porres et Massias et le jardin où l'angélique Rose de Lima. *Rosa cordis mei*, la Rose du Cœur de Jésus, s'est épanouie et a répandu son parfum.

Peu de villes, même dans l'ancien monde, comptent comme Lima quatre saints en moins de trois siècles. Les Franciscains, les Jésuites, les Dominicains possédaient des noviciats florissants et un nombre considérable de religieux, jusqu'à trois cents dans un seul couvent. Hélas ! qu'est devenu aujourd'hui cette splendeur des Ordres religieux ? Les Jésuites ont été expulsés et le délabrement dans lequel sont en ce moment le plus grand nombre de ces splendides édifices où florissait autrefois la vie claustrale et monastique, indique assez que l'âme qui les animait et les embellissait les a quittés.

Il y a dans la capitale du Pérou soixante-quatre églises dont le plus grand nombre appartiennent à des Ordres religieux. Les plus belles sont : la cathédrale, Saint-Pierre, Saint-Dominique, le Merced et Saint-Augustin. Toutes sont du style Renaissance.

Sous le grand autel de la cathédrale, dont le portail est vraiment magnifique, reposent les restes de Francisco Pizarro, qui a posé la première pierre de ce vaste édifice et de saint Toribio, second archevêque de Lima.

Saint-Domingo conserve les reliques de sainte Rose qui appartenait au Tiers Ordre dominicain et celles des Bienheureux Porres et Massias

Le clergé paroissial est relativement peu nombreux à Lima et particulièrement dans la Sierra, à l'intérieur du pays. Dans certaines régions, les populations manquent presque totalement de secours religieux et croupissent dans une ignorance qui devient la source des vices et la cause de bien des désordres. Et pourtant, ces populations, en général, ont un grand respect pour les choses saintes et n'auraient besoin que d'être instruites pour devenir ferventes et vaillantes et on peut appliquer la parole du prophète Jérémie : « *Pueri petierunt pan et non erat qui frangeret eis.* »

Des missions parmi les indiens de l'intérieur produiraient

d'admirables fruits qui récompenseraient les missionnaires consacrés à cette belle œuvre.

A Lima, pour une ville de cent cinquante mille âmes, il n'y a que cinq paroisses; ce qui donne en moyenne trente mille âmes pour chaque paroisse, et dans plusieurs de ces paroisses, il n'y a qu'un ou deux prêtres. Il est vrai que les églises des couvents sont pour la majorité ouvertes au public; mais, malgré ce secours, le bien qui s'y fait n'est pas proportionné à celui qui devrait se faire.

Il faudrait au Pérou dix mille prêtres, et c'est à peine s'il y en a mille. Les séminaires, y compris celui de l'archidiocèse de Lima, ne renferment que peu de jeunes gens.

Callao, dont j'ai déjà parlé, fut presque entièrement détruite, comme Lima, par le terrible tremblement de terre du 28 octobre 1746. Quelques instants après la secousse du sol, la mer envahit la ville entière et s'étendit dans l'intérieur des terres, à plus d'une lieue, soulevant des navires mouillés dans la rade et les transportant, par dessus les maisons de la ville, à un kilomètre du littoral du Pacifique. Puis, elle revenait, avec la même fureur et la même rapidité sur ses pas, entraînant avec elle fortifications, maisons, etc. Il y eut 1000 morts; une centaine d'habitants seulement échappèrent à la catastrophe.

R. P. BRUNETTE.

Un nouveau Protonotaire apostolique

Nous sommes heureux de porter à la connaissance de nos lecteurs que le Recteur de l'Université Laval vient d'être nommé Protonotaire apostolique.

La distinction conférée à Mgr Laflamme est certainement méritée et fera plaisir à tous ceux qui le connaissent.

Nous prions le nouveau dignitaire d'agréer nos sincères félicitations.

Théologie populaire

Qu'entendez-vous par l'infaillibilité de l'Eglise?

Par l'infaillibilité de l'Eglise, j'entends le privilège que Jésus-Christ a donné à son Eglise de ne pas se tromper quand elle enseigne une vérité de foi ou de morale.

En disant que l'Eglise est infaillible, nous voulons dire quelle ne peut se tromper ou errer dans son enseignement; que le Pape, chef de l'Eglise, est infaillible lorsqu'il parle *ex cathedra*;

c'est-à-dire, comme successeur de saint Pierre, vicaire de Jésus-Christ. *Cathedra* est un mot latin qui signifie *Chaire* ou *siège* ; et la préposition *ex* veut dire ici, *émane* ou *vient de*. Donc, *ex cathedra* signifie un acte émané de la chaire ou du siège de saint Pierre, parceque les expressions *chaire* ou *siège* sont quelquefois employées pour la fonction elle-même, ou par la personne qui l'exerce. Ainsi, on dit que le fauteuil présidentiel est opposé à telle ou telle mesure, au lieu de dire que le président ou celui qui le remplace y est opposé. Une cathédrale, comme l'on sait, est l'église où l'évêque officie ordinairement ; et elle est ainsi appelée, parceque le siège ou le trône de l'évêque, en latin *cathedra*, s'y trouve en permanence.

Quand l'enseignement de l'Eglise est-il infaillible ?

L'enseignement de l'Eglise est infaillible quand le Pape avec les évêques, ou le Pape seul s'adressant à tous les fidèles, définit et proclame une doctrine de foi ou de morale.

Mais comment saurons nous que le Pape, qui parle si souvent aux différentes nations du monde, le fait *ex cathedra* ? Pour parler *ex cathedra* ou d'une manière infaillible, trois conditions sont requises :

1° Il doit parler comme chef de l'Eglise universelle, et non comme personne privée ; et employer certaines formes d'expressions qui font comprendre qu'il parle *ex cathedra* ;

2° Il doit parler pour toute l'Eglise ; c'est-à-dire pour tous les fidèles, et non pas seulement pour telle personne ou tel pays en particulier.

3° Il doit parler sur des matières de foi ou de morale ; c'est-à-dire que lorsque le Pape dit aux fidèles qu'ils doivent croire telle ou telle chose comme faisant partie du dépôt de la foi ou que telle autre chose est un péché, ils doivent croire ce qu'il déclare être de foi et éviter de faire ce qu'il leur dit être un péché. Il ne peut se tromper dans cet ordre de choses. Il ne pourrait pas dire que Notre Seigneur nous a enseigné de croire telle ou telle chose, si Notre Seigneur ne l'avait pas enseigné, parceque celui-ci a promis de toujours rester avec son Eglise, et de lui envoyer le Saint-Esprit pour lui enseigner toute vérité et demeurer avec elle jusqu'à la fin des temps. Si donc l'Eglise pouvait se tromper dans l'enseignement de la foi et de la morale, le Saint Esprit ne serait pas avec elle, et Notre Seigneur nous aurait trompés, conclusion qui serait un blasphème. Mais ne l'oublions pas, le Pape n'est infaillible qu'en matière de foi ou de morale ; c'est-à-dire, lorsqu'il nous enseigne ce que nous

devons croire ou faire pour sauver nos âmes. Si le Souverain Pontife écrivait un traité d'astronomie, de mathématique, ou même de théologie, il pourrait faire des erreurs comme les autres hommes, parce que le Saint-Esprit n'a pas promis de le guider en semblable matière.

BIBLIOGRAPHIE

Disputationes theologicæ seu *Commentaria* in summam theologicam D. Thomæ, *De Creatione*, auctore A. A. Paquet, D.D. et professore in Universitate Lavallensi.—Quebeci, ex typographiâ fratrum Demers. In-8°, 468 p., 1893.

Ce commentaire, calqué sur saint Thomas, s'adresse surtout, comme l'auteur le déclare dans la Préface, aux élèves des Grands Séminaires. Mais nous pouvons ajouter qu'il est appelé à rendre service, non seulement aux séminaristes mais à tous les membres du clergé. Ceux, en particulier, qui ont eu l'immense avantage de suivre le cours régulier pendant leur passage au Grand Séminaire se reconnaîtront facilement, éprouveront une véritable jouissance à parcourir ces pages, et pourront, dans quelques mois, rafraîchir parfaitement leurs études sur cette partie de la théologie dogmatique.

On sait que ce traité est un des plus intéressants. Pour s'en convaincre, il suffit de savoir qu'il roule sur la *Création*, et qu'il expose tout ce que nous sommes naturellement curieux de savoir sur les anges et sur l'homme. Mieux que cela ; l'auteur a su habilement greffer sur le tronc principal certaines questions de la plus haute actualité, telles que l'*hypnotisme*, le *Transformisme*, l'*Œuvre des six jours* etc. Toute personne instruite, à plus forte raison tout prêtre, doit avoir, au moins, quelques courtes notions et connaître l'enseignement catholique sur ces matières.

N'ayons pas peur d'aborder ces 468 pages. Le style est clair et concis ; l'auteur, invariablement, va droit au but qu'il se propose et nous donne la doctrine de saint Thomas sur tous les points, sans trop de détails ou de laconisme. La marche est naturelle et toujours la même : Sommaire de la question ; conclusion ou démonstration ; puis, solution des principales objections.

Deux autres volumes feront peut-être suite : l'un sur *Dieu*, l'autre sur le *Péché originel, la grâce et les vertus*. Le public est appelé à décider, en dernier ressort, par l'accueil qu'il va faire au présent volume, qui a coûté beaucoup de travail et d'argent.

Nos plus sincères félicitations au docte professeur, M. l'abbé

L. A. Paquet, l'un des collaborateurs les plus goûtés de la *Semaine religieuse*, et nos remerciements pour l'envoi d'une copie. Puis-ent les exemplaires de ce volume, *malgré la rigueur de notre climat*, s'envoler par douzaines et par centaines, des ateliers de l'éditeur auquel l'exécution de ce travail fait honneur !

A travers le monde des nouvelles

Québec.—Les Quarante Heures auront lieu à Saint-François, I. O., le 25 ; à Sainte-Marie de la Beauce, le 30 ; à Saint-Apollinaire, le 1 février ; à Saint-Tite, le 2.

Un *Triduum* solennel a été célébré à Sainte-Anne de Beaupré les 21, 22 et 23 du mois courant en l'honneur du Bienheureux Gérard Murella, frère laïque de la Congrégation du T. S. Rédempteur, béatifié par Sa Sainteté Léon XIII, le 29 janvier 1893.

Dimanche, 21, la grand'messe a été chantée par Mgr Marois ; lundi, 22, par Mgr Hamel, et mardi, 23, par Mgr Bégin, coadjuteur. Les sermons ont été prêchés par le R. P. Leclerc, Rédemptoriste.

Trois-Rivières.—Mgr Lafèche a nommé M. le chanoine L. S. Rheault vicaire général du diocèse, en remplacement de feu Mgr C.-O. Caron.

Le nouveau titulaire dit le *Trifluvien*, est mêlé depuis plusieurs années à l'administration pratique des affaires du diocèse, et il est conséquemment parfaitement au courant de ses besoins comme de ses ressources. Très renseigné, très actif, esprit lucide, travailleur, fatigable, tenace dans ses convictions, ferme, mais d'une grande bonté d'âme il fera honneur aux devoirs de sa charge. C'est la récompense d'une carrière sacerdotale déjà longue et bien remplie.

France — Le Souverain Pontife a été vivement satisfait en recevant une adhésion pleine et complète à l'Encyclique sur les études bibliques, signée par Mgr d'Hulst, recteur, et les professeurs de l'Institut catholique de Paris.— M. l'abbé A. Captier a été nommé supérieur général de la Compagnie de Saint-Sulpice. Le nouveau supérieur est né à Tarare, diocèse de Lyon, France ; est âgé d'environ soixante-cinq ans et a fait ses études à Cullens. Il y a quarante ans qu'il est sulpicien.

L'Abbé D. GOSSELIN, curé du Cap-Santé, comté de Portneuf

FÊTES DE LA SEMAINE.

Dimanche,	28 Janvier	—Sexagésime.
Lundi,	29 "	—Saint François de Sales.
Mardi,	30 "	—Comm. de la Passion de N. S. J. C.
Mercredi,	31 "	—Saint Pierre Nolasque.
Jedi,	1 février	—Saint Ignace.
Vendredi,	2 "	—Purification de la S. V.
Samedi,	3 "	—Eponsailles do

ABONNEMENTS PAYÉS

Couvent de Beauport.—M. T., Saint-Michel de N.—MM., McNider.—Delle H., Saint-Raymond.—MM., Saint-Eugène.

C.-B. LANCTOT

9, rue Buade, Quebec et Notre-Dame, Montréal

Ornements et bronzes d'église dernières nouveautés des grandes manufactures d'Europe. Vases Sacrés depuis \$15 à 200. Ostensoirs et Reliquaires, Soieries et Passementeries de toutes sortes, Draps mortuaires, Bannières et



Drapsaux. Chemins de croix et Statues de toutes grandeurs et de tous les prix. Mérinos à soutane. Cois en Ivoirine, Barrettes, Ceintures laine ou so e, Huile d'olive, Encens, Charbons, etc. Images et articles religieux en grande quantité.

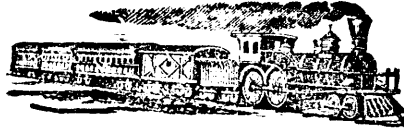
N.-B.—Soutanes faites sur commande et à court délai.

Toute commande adressée à J.-M. AUBRY, 9, rue Buade Québec, sera promptement exécutée.

J. GOSSELIN

AVOCAT

4, RUE S.-PIERRE. QUÉBEC



CHEMIN DE FER

* * QUEBEC, MONTMORENCY ET CHARLEVOIX * *

— DE QUEBEC A SAINTE-ANNE DE BEAUPRE —

ARRANGEMENTS D'HIVER

A partir de *LUNDI*, le 9 octobre 1893, les trains circuleront comme suit :

LA SEMAINE

Départ de Québec à 7.55 a. m. et 6.15 p. m.
Arrivée à Sainte-Anne, à 9.00 a. m. et 7.20 p. m.
Départ de Sainte-Anne à 5.45 a. m., 11.50 a. m., excepté le samedi, 12.20 p. m.
samedi seulement.
Arrivée à Québec à 6.50 a. m., 12.57 p. m., 1.25 p. m.

LE DIMANCHE

Départ de Québec à 7.55 a. m., 2.00 p. m., 5.30 p. m.
Arrivée à Sainte-Anne à 9.00 a. m., 3.05 p. m., 6.25 p. m.
Départ de Sainte-Anne à 5.45 a. m., 11.59 a. m., 4.00 p. m.
Arrivée à Québec à 6.50 a. m., 12.57 p. m., 5.95 p. m.

Pour autres informations s'adresser au Surintendant.

W. R. RUSSELL, Surintendant,

G. S. CRESSMAN, Gérant.

== VIGNOBLES CANADIENS ==

COMTE D'ESSEX, SANDWICH, ONT.

ERNEST GIRARDOT ET CIE., PROPRIÉTAIRES

Vin de Messe approuvé par S. E. le Cardinal Taschereau et tous les Evêques de la Puissance. Vin de Table ou Claret de première qualité.
Pour prix, etc., s'adresser à Ernest GIRARDOT et Cie, Sandwich, Ontario, ou à M. J.-A. LANGLAIS, Québec.

J.-B. LASNIER ET FILS

MANUFACTURIERS DE CIERGES, NOTRE-DAME DE LÉVIS

SPÉCIALITÉS : CIERGES pour services, pour Quarante-Heures, et pour culte en général ; Bougies, veilleuses, confection de FLEURS et de CROIX EN CIRE, réparation des CHEMINS DE CROIX EN CIRE, VIN DE MESSE et de TABLE de première qualité et recommandé par les analystes.

PRIX REDUITS—Conditions de paiement et vente à commission ou par dépôt fait, à la volonté des acheteurs.

N. B.—La maison LASNIER ET FILS mérite par son honorabilité la confiance du public.